

MM17 (F) – REVENDICATION D’ANCIENNETÉ – UNION EUROPÉENNE

Ce formulaire **doit** être annexé, le cas échéant, à une demande internationale désignant l’Union européenne ou à une désignation postérieure de l’Union européenne.

Nombre de feuilles supplémentaires :

À l’égard de la désignation de l’**Union européenne** dans la demande internationale ou dans la désignation postérieure indiquée ci-après, le déposant ou titulaire souhaite revendiquer l’**ancienneté** d’une marque antérieure enregistrée dans, ou pour, un État membre de l’Union européenne :

DÉSIGNATION DE L’UNION EUROPÉENNE

Veillez ne cocher qu’**une seule** case.

La revendication d’ancienneté se rapporte à une désignation de l’Union européenne dans :

Une demande internationale.

i) Nom du déposant ¹ :

ii) Numéro de la demande de base ou de l’enregistrement de base (tel qu’indiqué à la rubrique 5 de la demande internationale) :

Une désignation postérieure.

i) Nom du titulaire ¹ :

ii) Numéro de l’enregistrement international correspondant :

¹ Veuillez indiquer le nom exactement tel qu’il apparaît dans le formulaire de demande internationale MM2 ou le formulaire de désignation postérieure MM4. S’il y a plusieurs codéposants/cotitulaires, indiquez ici les noms de tous les codéposants/cotitulaires.

INDICATIONS CONCERNANT LA MARQUE ANTÉRIEURE POUR LAQUELLE L'ANCIENNETÉ EST REVENDIQUÉE

- 1) **État membre de l'Union européenne^a** dans, ou pour, lequel la marque antérieure est enregistrée – (**une seule case doit être cochée** ; si le déposant ou titulaire souhaite revendiquer l'ancienneté d'une marque enregistrée dans, ou pour, d'autres États membres, un formulaire MM17 distinct doit être complété pour chacun de ces autres États membres – il doit y avoir autant de formulaires MM17 complétés que d'États membres pour lesquels une ancienneté est revendiquée) :

- | | | | |
|---|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> AT Autriche | <input type="checkbox"/> DE Allemagne | <input type="checkbox"/> HR Croatie | <input type="checkbox"/> PL Pologne |
| <input type="checkbox"/> BG Bulgarie | <input type="checkbox"/> DK Danemark | <input type="checkbox"/> HU Hongrie | <input type="checkbox"/> PT Portugal |
| <input type="checkbox"/> BX Benelux ^b | <input type="checkbox"/> EE Estonie | <input type="checkbox"/> IE Irlande | <input type="checkbox"/> RO Roumanie |
| <input type="checkbox"/> CY Chypre | <input type="checkbox"/> ES Espagne | <input type="checkbox"/> IT Italie | <input type="checkbox"/> SE Suède |
| <input type="checkbox"/> CZ République tchèque | <input type="checkbox"/> FI Finlande | <input type="checkbox"/> LT Lituanie | <input type="checkbox"/> SI Slovénie |
| | <input type="checkbox"/> FR France | <input type="checkbox"/> LV Lettonie | <input type="checkbox"/> SK Slovaquie |
| | <input type="checkbox"/> GR Grèce | <input type="checkbox"/> MT Malte | |

^a La désignation de l'**Union européenne** couvre ses États membres (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas (Royaume des), Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède).

^b La désignation du **Benelux** couvre les États suivants : Belgique, Luxembourg, Pays-Bas (Royaume des).

- 2) **Nature de l'enregistrement (veuillez cocher la case appropriée) :**

- Enregistrement national dans un État membre, ou
- Enregistrement international ayant effet dans un État membre.

- 3) **Numéro de l'enregistrement :**

- 4) **Date à partir de laquelle l'enregistrement correspondant a pris effet : (jj/mm/aaaa)**

5) Produits et services pour lesquels la marque antérieure est enregistrée (indiquer ces produits et services, groupés dans la ou les classes appropriées)² :

- Si l'espace prévu ci-dessus est insuffisant, veuillez cocher la case et utiliser une **feuille supplémentaire**.

² Vous pouvez trouver les indications qui sont acceptées par l'OMPI dans le [Gestionnaire de produits et services de Madrid](#) (MGS). Vous pouvez également y trouver des informations sur les indications acceptées par certains Offices.

Veillez utiliser la police "Courier New" ou "Times New Roman", taille 12 pt, ou plus. Veillez utiliser le point-virgule (;) pour séparer les indications ou les produits ou services énumérés dans une classe donnée. Par exemple :

09 Trames pour la photogravure ; ordinateurs.
35 Publicité; établissement de statistiques ; agences d'informations commerciales.

A large, empty rectangular box with a thin black border, occupying most of the page. It is intended for drawing or writing.